

Formulaire d'inscription

« Certificat de formation continue en Animation et Médiation théâtrales » - 10^{ème} édition

DÉLAI DE DÉPÔT DES DOSSIERS POUR LA FORMATION 2025-2027 : 30 AVRIL 2025

Les dossiers doivent parvenir pour la date indiquée par mail à : cas.animation@manufacture.ch

Prénom Nom
 Date de naissancePrenom Nationalité
 Profession Lieu d'origine

* Adresse privée Cie/Soc.
 Rue /CP
 NPA Lieu
 Téléphone
 e-mail

* Cocher l'adresse de facturation

Formation/diplômes

- Université, EPFL
- Haute école spécialisée
- Brevet fédéral ou maîtrise fédérale
- Maturité professionnelle ou gymnasiale (bac)
- CFC
- Ecole privée
- Autres :

Information sur le cours provenant de

- Flyer du cours
- Annonce presse
- Bouche à oreille
- Site internet
- Réseaux sociaux
- Employeur
- Promotion par e-mail
- Autre :

La sélection est annoncée aux participant·es au 1^{er} juin 2025.

Frais d'inscription à verser au plus tard au 30 avril 2025 : 80 CHF, sur compte n° IBAN : CH43 0900 0000 1750 3771 5, mention "Inscription CAS animation et médiation théâtrales – 10^{ème} édition"

Paiement du premier versement (20% de l'écolage, soit 1400 CHF), délai : 30 juin 2025

Paiement du deuxième versement (5'600 CHF), délai : 15 août 2025

Tout désistement doit être annoncé par écrit. Si le désistement intervient entre la décision d'admission et l'entrée en formation, le 20% du montant de l'écolage est dû à La Manufacture. En cas d'arrêt après le début de la formation, la totalité de l'écolage reste dû à La Manufacture.

En soumettant ce dossier de candidature, j'accepte les conditions de paiement et de désistement éventuel. J'autorise la HES-SO (ou la haute école) à requérir des informations complémentaires dans le cadre du traitement de ma candidature auprès des écoles préalablement fréquentées et j'autorise ces dernières à fournir les informations me concernant. **En cas de refus, nous vous demanderons des documents supplémentaires pouvant entraîner des délais dans le traitement de votre dossier.** Attention : Toute information erronée ou remise de document falsifié peut conduire au refus définitif d'admission, à l'annulation de l'immatriculation, respectivement l'exclusion de la HES-SO.

En soumettant ce dossier de candidature à la HES-SO, je certifie l'exactitude de toutes les données y figurant et j'accepte que celles-ci soient traitées dans le cadre de La Manufacture et de la HES-SO, dans le respect de la législation suisse sur la protection des données.

Lieu, date

Signature

Annexes

- Lettre de motivation
- CV
- Copie des titres et/ou attestations